



Extrait du site : Ville De Port Saint Louis du Rhône

<http://portsaintlouis.fr/elections-presidentielles-2017>

Elections présidentielles 2017

- Actus - Année 2017 - Avril -



Date de mise en ligne : mercredi 12 avril 2017

Copyright © Ville De Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

Les candidats

La liste des candidats à l'élection présidentielle a été arrêtée le samedi 18 mars 2017 par le conseil constitutionnel [1].

La liste des candidats à l'élection présidentielle 2017, dont l'ordre a été arrêté par tirage au sort, est la suivante :

- **M. Nicolas DUPONT-AIGNAN**
 - Déclaration : <http://www.cnccep.fr/les-candidats/...>
 - Site : <http://www.nda-2017.fr/>
- **Mme Marine LE PEN**
 - Déclaration : <http://www.cnccep.fr/les-candidats/...>
 - Site : <https://www.marine2017.fr/>
- **M. Emmanuel MACRON**
 - Déclaration : <http://www.cnccep.fr/les-candidats/...>
 - Site : <https://en-marche.fr/>
- **M. Benoît HAMON**
 - Déclaration : <http://www.cnccep.fr/les-candidats/...>
 - Site : <https://www.benoithamon2017.fr/>
- **Mme Nathalie ARTHAUD**
 - Déclaration : <http://www.cnccep.fr/les-candidats/...>
 - Site : <http://www.nathalie-arthaud.info/>
- **M. Philippe POUTOU**
 - Déclaration : <http://www.cnccep.fr/les-candidats/...>
 - Site : <https://poutou2017.org/>
- **M. Jacques CHEMINADE**
 - Déclaration : <http://www.cnccep.fr/les-candidats/...>
 - Site : <http://www.cheminade2017.fr/>
- **M. Jean LASSALLE**
 - Déclaration : <http://www.cnccep.fr/les-candidats/...>
 - Site : <http://jeanlassalle2017.fr/>
- **M. Jean-Luc MÉLENCHON**
 - Déclaration : <http://www.cnccep.fr/les-candidats/...>
 - Site : <https://jlm2017.fr/>
- **M. François ASSELINEAU**
 - Déclaration : <http://www.cnccep.fr/les-candidats/...>
 - Site : <http://www.asselineau2017.fr/>
- **M. François FILLON**

- Déclaration : <http://www.cncep.fr/les-candidats/...>
- Site : <https://www.fillon2017.fr/>

Déclarations écrites et orales des candidats sont à retrouver sur [le site de la commission nationale de contrôle de la campagne électorale en vue de l'élection présidentielle](#)

Le Vote

Deux tours d'élection sont prévus les 23 Avril et 7 mai.

Port Saint Louis du Rhône compte 6350 inscrits. Huit bureaux de vote seront ouverts de 08h00 à 19h00 :

Numéro	Bureau	Nombre d'inscrits	Différence [2]
1	Salle Marcel Pagnol	975 inscrits	+9
2	Espace Gérard Philipe	697 inscrits	+1
3	Ecole Casanova	810 inscrits	+8
4	Ecole Paul Eluard	802 inscrits	-18
5	Ecole Romain Rolland	803 inscrits	-14
6	Ecole Anne Frank	879 inscrits	-6
7	Club Nautique Rhodanien	553 inscrits	-1
8	Ecole France Bloch	831 inscrits	+9

Carte des zones et bureaux

Vote par Procuration

La procuration est à établir soit à la Gendarmerie, la Police ou au Tribunal. Il est possible de télécharger le formulaire de la procuration ([Cerfa n°14952*01](#)) à remplir mais ne pas le dater ni le signer. Se présenter à l'autorité compétente pour établir la procuration. La procédure et le formulaire sont à consulter et télécharger sur le site du [Service-Public](#)

Cartes d'électeur

Elections présidentielles 2017

Les nouvelles cartes d'électeur ont été expédiées il y a deux semaines. Si vous n'avez pas reçu la votre, vous pouvez joindre le service élections de la mairie par téléphone au 04 42 86 90 00 ou mail courrier@portsaintlouis.fr pour obtenir plus d'informations. Vous pouvez également voter dans votre bureau muni d'une pièce d'identité.

[1] <http://www.interieur.gouv.fr/Electi...>

[2] par rapport aux élections régionales de décembre 2015